

BUREAUX
ROUBAIX - 60-71, Grande-Rue, Tél. 327.33, 327.39 et 327.54.
TOURCOING - 22, rue Carnot, Tél. 37.
LILLE - 3, rue Faidherbe, Tél. 539.51.
PARIS - 28, boulevard Poissonnière, Tél. Provence, 77.84.
MOUSCRON - 105, rue de la Station, Tél. 3.64.
ANCIENS DIRECTEURS
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région



QUE VAUT DJIBOUTI?

par Georges COURTENAY

En 1935, quand l'Italie se préparait à la conquête éthiopienne, la presse coloniale italienne affectait de sous-estimer l'importance de la côte française des Somalis, de son port, Djibouti, et du chemin de fer franco-éthiopien. Des programmes ambitieux de colonisation, comportant la création de routes impériales, menaçaient de détourner au profit d'Assab et de Massawa, le trafic normalement drainé par la voie ferrée Addis-Abeba-Djibouti. Et il faut reconnaître que les Italiens se mirent à l'ouvrage dès qu'ils purent occuper la capitale de l'empire de Ménélik.

Mais le trafic routier leur réservait de sérieux mécomptes. Durant la saison des pluies, l'inondation ravine les chaussées les mieux construites. Pendant la saison torride, quand les points d'eau sont rares dans le désert de pierres ou de sable, les véhicules lourds couvrent péniblement de grandes distances. Les occupants de l'Éthiopie se rendaient rapidement compte qu'ils ne pouvaient se passer de la ligne construite par des Français pour relier Djibouti à Addis-Abeba, en desservant la région la plus fertile et la plus riche d'Abyssinie: le Harrar.

Cette voie ferrée, dont les travaux furent commencés en 1897, est longue de 800 kilomètres environ. Elle traverse 300 kilomètres de désert et franchit un fleuve torrentiel, l'Aouache, sur un grand viaduc métallique construit en 1913. Depuis 1917, le service de la ligne s'est effectué avec une régularité remarquable et dans des conditions de sécurité qu'il faut souligner, puisque, sur un parcours comparable à celui de Paris-Marseille, les seules déprédations qu'on ait eu à enregistrer consistent en menus larcins: éclisses d'acier utilisées comme socs de charrues par les indigènes, ou fils de cuivre destinés à orner le cou des filles des tribus Dankali ou Aroussi.

Le chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba apparaît donc aux yeux des Italiens comme un instrument précieux de colonisation.

Grâce aux accords de janvier 1935, ils avaient obtenu 2.500 actions de la Compagnie franco-éthiopienne. Le trafic, déjà considérable avant la conquête italienne, s'enfla brusquement en 1936, avec l'afflux des troupes d'occupation, le matériel, les équipements, les vivres que nécessitait une situation exceptionnelle.

(Lire la suite page 2.)

LA FRANCE EN ORIENT

SYRIE

Une grande manifestation de loyalisme dans le Djebel Druse à l'arrivée du nouveau haut Commissaire

Celui-ci, M. René PUAUX va se trouver devant une tâche difficile. Cependant, une certaine détente s'est produite

Souéida, 9 janvier. — L'arrivée du haut-commissaire de France en Syrie, M. Puaux, a été l'occasion d'une grande manifestation de loyalisme dans le Djebel Druse.

Une foule nombreuse se pressait dans



M. PUAUX
haut commissaire en Syrie.

les rues de Souéida, formant un cortège qui a défilé avec des drapeaux français et en acclamant la France.

Les nouvelles parvenues des principales villes de Syrie annoncent qu'une certaine détente s'est produite. Les

Aujourd'hui, journée parlementaire et diplomatique importante

Conseil des ministres

Élections du bureau de la Chambre pour lesquelles la lutte sera chaude

Ouverture de la session au Palais-Bourbon et au Luxembourg

Aujourd'hui a lieu la rentrée des Chambres.

Un Conseil des ministres se tiendra, à 10 heures, à l'Élysée. M. Daladier y rendra compte de son voyage; on y fera un tour d'horizon au sujet de la politique internationale et M. Georges Bonnet définira l'attitude que la France tiendra à l'occasion du voyage de M. Chamberlain à Rome.

À la Chambre, à 15 heures, ouverture de la session. Après le renouvellement du bureau, on entamera vendredi les interpellations sur la politique étrangère. Sans doute, si le parti radical, dont le Comité exécutif élargi tient dimanche une manière de petit congrès, est d'accord avec le président du Conseil sur ce point, la discussion de la réforme électorale constituera le débat le plus important au Palais-Bourbon.

La candidature « indésirable » de M. Duclos

Par ailleurs, plusieurs groupes politiques, notamment celui de la Fédération républicaine sont convoqués ce matin en vue de préparer la réunion des bureaux des groupes politiques qui doit établir, à 11 heures, la liste officielle des candidatures aux diverses fonctions du bureau de la Chambre: vice-présidents, secrétaires et questeurs.

Cette liste, rappelle-t-on, doit être établie selon les règles de la représentation proportionnelle et en tenant compte ainsi de l'effectif des groupes. Mais des difficultés peuvent surgir, du fait du caractère politique de certaines candidatures, comme celle de M. Jacques Duclos (com.), à la vice-présidence. Certains candidats des groupes du centre et de la droite ne consentiraient pas, dit-on, à figurer sur la même liste que le député communiste de la Seine.

Par ailleurs, M. Louis-Aubert a confirmé qu'il poserait sa candidature contre celle de M. Jacques Duclos.

M. René Lebrun, membre de l'Union socialiste et républicaine, a adressé à tous ses collègues une lettre circulaire dans laquelle il déclare poser sa candidature au siège de vice-président occupé par le représentant du parti communiste, et conclut en ces termes: « Je viens solliciter votre suffrage, pour marquer ainsi que les élus de France ne sont, en aucune manière, sur le plan intérieur comme sur le plan extérieur, les associés d'un parti qui conduirait notre pays, si on revalorisait sa propagande, à la dictature soviétique et à la guerre idéologique. »

D'autre part, le groupe de la Gauche démocratique et radicale indépendante, soutiendra la candidature de M. Gratien Candace, député de la Guadeloupe. Il est probable que pour les six vice-présidences, il y aura, si la candidature de M. Jacques Duclos est maintenue, huit ou neuf concurrents, ce qui laisse présager un second tour de scrutin qui pourrait avoir lieu dès mardi ou être reporté à jeudi.

La rentrée au Sénat

Le Sénat siégera mardi après-midi, sous la présidence de M. Damecour, doyen d'âge, assisté des six plus jeunes secrétaires de l'Assemblée, conformément aux usages, et pour répondre à la convocation constitutionnelle.

Après le discours du doyen d'âge, le Sénat s'ajournera sans doute à jeudi.

L'Académie des sciences morales et politiques aurait hérité de 17 millions de M. Schumacher de Strasbourg, mort récemment à l'âge de 85 ans, à charge de répartir ce legs en un certain nombre de prix destinés aux familles nombreuses.

Souks qui étaient fermés dimanche sont ouverts. Toutefois, les étudiants continuent à manifester. Les lycées de Damas et d'Alep font grève.

On sait que ces manifestations sont provoquées par le retard du parlement français à ratifier le traité franco-syrien proclamant l'indépendance de la Syrie.

TURQUIE

M. MASSIGLI, notre nouvel ambassadeur, est arrivé à Stamboul

Stamboul, 9 janvier. — M. Massigli, le nouvel ambassadeur de France en Turquie, est arrivé et a été reçu par les hautes personnalités et les membres de la colonie française de Stamboul. Plusieurs journaux publient de très élogieux articles sur M. Massigli.

SE RENDANT A ROME

MM. CHAMBERLAIN ET LORD HALIFAX s'arrêteront à Paris

où ils conféreront avec MM. Daladier et G. Bonnet

Quelle est, à la veille de l'entrevue de Rome la position des divers Etats intéressés

L'ANGLETERRE n'a pas l'intention de se poser en médiatrice entre la France et l'Italie

LA FRANCE

« ne cédera pas un pouce de son territoire », mais elle reste disposée à négocier avec l'Italie sur la base des accords Laval

Accord complet entre Londres et Paris

EN ALLEMAGNE la presse voit dans l'entrevue une nouvelle occasion de poursuivre les efforts des puissances européennes dans l'esprit de Munich

Paris, 9 janvier. — M. Neville Chamberlain et lord Halifax, se rendant à Rome, arriveront à Paris, mardi, à 17 h. 40. Les ministres anglais se rendront aussitôt au quai d'Orsay, où MM. Ed. Daladier et Georges Bonnet offriront un thé en leur honneur. Des conversations politiques auront lieu aussitôt après dans le salon de la Rotonde du ministère des Affaires étrangères.

Ces échanges de vues, à la veille des importants entretiens de Rome, sont dans la logique des étroites relations unissant la France à la Grande-Bretagne.

À son retour d'Italie, lord Halifax se rendra directement au Conseil de la S.D.N., où il rencontrera M. G. Bonnet qui arrivera dimanche à Genève, où il restera trois ou quatre jours.

Ces nouveaux entretiens concrétiseront une fois de plus l'harmonie des relations entre la France et la Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique a, d'ores et déjà, assuré le gouvernement français qu'il n'entrerait nullement dans ses intentions de se poser en médiateur entre la France et l'Italie.

La mise au point de l'accord anglo-italien

La visite des ministres anglais à Rome a essentiellement pour objet la mise au point de l'accord anglo-italien entré en vigueur le 16 novembre 1938 et avait été décidée avant les manifestations de Rome. Néanmoins, il est certain que le Duce fera part à ses interlocuteurs de ses revendications à l'égard de la France.

M. Chamberlain et lord Halifax lui conseilleront alors de rétablir des relations normales avec la France et de s'entretenir directement avec le gouvernement français.

La position de la France est inchangée

La position de la France a été définie avec netteté, tant par M. Georges Bonnet, lorsqu'il a déclaré à la Chambre que la France ne céderait pas un pouce

Le prince Humbert aux sports d'hiver



Le PRINCE HUMBERT DE PIÉMONT, héritier du trône d'Italie, a passé quelques jours à Limone, dans les Alpes italiennes où il a pratiqué son passe-temps favori.



M. CHAMBERLAIN

de son territoire», que par M. Daladier qui s'est rendu en Corse et en Tunisie où il a affirmé que la France ne laisserait porter atteinte directement ou indirectement à l'intégrité de son empire.

La France est forte de son bon droit, aussi bien en ce qui concerne Djibouti, le canal de Suez que la Tunisie.

(Lire la suite page 2.)

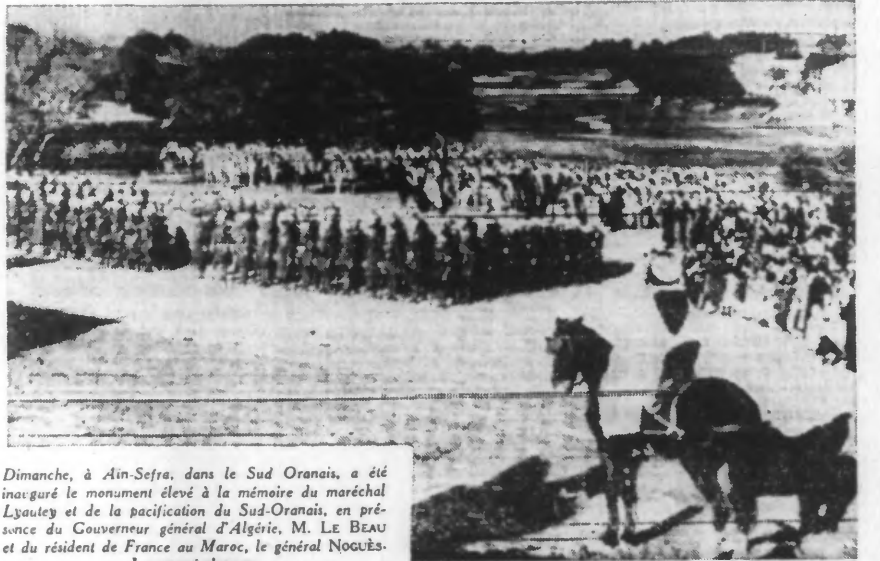
Ce que seraient les neuf points de l'alliance secrète italo-allemande d'après un informateur londonien

Londres, 9 janvier. — On lit dans le « Daily Express », sous la signature d'un rédacteur diplomatique, que les termes de l'alliance signée secrètement au printemps de 1937 entre l'Allemagne et l'Italie seraient les suivants:

- 1° Les parties contractantes s'engagent à ne conclure aucune alliance qui soit dirigée contre l'une d'elles;
- 2° Elles s'engagent à demeurer en consultations permanentes sur toutes les questions politiques, économiques ou culturelles dans lesquelles elles ont un intérêt commun;
- 3° Si l'une d'elles est victime d'une agression non provoquée de la part d'une tierce puissance, l'autre devra, si la demande lui en est faite, venir à son aide et mettre toutes ses ressources à sa disposition;
- 4° Si l'une d'elles, sans provocation directe de sa part, est attaquée par deux ou plus de deux grandes puissances, l'autre devra automatiquement et immédiatement se considérer en état de guerre avec lesdites puissances;
- 5° Elles prendront les mesures nécessaires à la signature de conventions militaires permettant l'exécution pratique des obligations ci-dessus stipulées;
- 6° Si l'une d'elles obtient, avec l'assistance de l'autre, telle satisfaction à ses demandes qu'il en résulte un accroissement de son territoire, ou de son influence, l'autre sera en droit de réclamer une égale assistance pour obtenir un accroissement correspondant de son territoire ou de son influence;
- 7° Elles conviennent que le présent accord se trouvera prendre une valeur plus grande si d'autres puissances européennes en deviennent signataires, et en particulier, si les principales grandes puissances s'entendent pour suivre une politique de consultation, de non-agression et d'entraide;
- 8° Elles conviennent de garder secrets les termes du présent accord aussi longtemps qu'elles n'en décideront pas autrement, leur décision, à ce sujet, devant être unanime;
- 9° Le présent accord est conclu pour une durée indéterminée, mais pourra être dénoncé avec préavis d'un an.

Le collaborateur du « Daily Express » ajoute qu'il a des raisons de croire que les conventions militaires dont il est question à l'article 1 ont été signées peu avant la crise tchécoslovaque.

L'INAUGURATION DU MONUMENT AU MARÉCHAL LYAUTEY A AIN-SEFRA



Dimanche, à Ain-Sefra, dans le Sud Oranais, a été inauguré le monument élevé à la mémoire du maréchal Lyautey et de la pacification du Sud-Oranais, en présence du Gouverneur général d'Algérie, M. Le Beau et du résident de France au Maroc, le général Nogues.

LA PRISE D'ARMES

BILLET PARISIEN

LA RENTRÉE SOUS LE SIGNE DES PÉRILS EXTÉRIEURS

PARIS, 9 JANVIER (Minuit).

La Chambre qui rentre mardi pour sa session ordinaire de 1939 prendra-t-elle la mesure des graves problèmes qui vont se poser devant notre pays au cours de l'année? En 1938, on a pu assister à un événement parlementaire des plus importants: la rupture de la majorité de Front populaire, mais cet événement même a été la preuve que la majorité sortie de la consultation électorale de 1936 ne comprenait pas les grands devoirs que la dureté des temps impose à tous les Français. L'agitation des partis extrémistes et les querelles byzantines qui marquèrent les congrès comme celui de la C.G.T. ou du P.T. socialiste ont montré que les divers membres de la famille marxiste ne parvenaient pas à penser dans le sens des intérêts nationaux.

C'est sur l'impression laissée par leurs intrigues et leurs manœuvres dirigées notamment contre le plan de redressement financier que les Chambres se séparent.

Elles se réunissent dans une atmosphère quelque peu assainie. Les décrets-lois ne sont plus l'objet des attaques passionnées qu'ils avaient tout d'abord suscitées. La trêve des confiseurs semble les avoir relâchés dans l'oubli, tant il est vrai que les colères s'apaisent vite en France. Par contre, la situation internationale reste au premier plan des préoccupations de tous. Les revendications coloniales de l'Allemagne qui, si l'on en croit les augures du III^e Reich, ne tarderont pas à être formulées.

Au cours de son voyage, M. Daladier a, par avance, pris position. Les partis politiques sont d'accord — une fois n'est pas coutume — pour proclamer que ce voyage a grandement servi la cause de la France en la mettant à l'abri, non des demandes brutales auxquelles répondra la volonté unanime du peuple français de ne pas céder à la menace, mais des manœuvres sournoises qui auraient pu nous diviser et nous opposer à nos alliés britanniques.

En consolidant la position de M. Daladier devant l'opinion publique, le périple africain du président du Conseil l'a renforcée en même temps au Parlement. On se plaît donc à penser dans les milieux politiques, que dans les semaines qui viennent, les querelles de la politique intérieure seront mises en veilleuse. Toutefois, il ne faudrait pas trop se fier à cet assouplissement du baillon démagogique. Il se réveillera plus virulent que jamais, si la réforme électorale ne vient pas, fort opportunément, rappeler à tous les élus la véritable température morale du peuple français.

René ROUSSEAU

La fin d'un cauchemar



L'arrivée à Londres de l'ingénieur anglais BRIAN GROVER, qui avait atterri clandestinement en U.R.S.S. pour en ramener une forme, que l'on voit ici au-dessus de lui.